

## LE TREIZIÈME JURÉ

### I

Lorsque Pierre Granger, escorté de quatre gendarmes, entra dans la salle de la Cour d'assises et prit place sur le banc des accusés, il se fit un grand mouvement dans la foule, qui était venue de tous les points du département pour assister aux débats de cette cause célèbre. Ceux qui n'avaient pu pénétrer dans la salle se dressèrent sur leur orteil; d'autres, agiles comme des couleuvres, s'enroulèrent autour des colonnes qui décoraient la salle des Pas-Perdus; on en vit qui, s'accrochant aux chambranles de la grande porte, se suspendirent aux sculptures de la boisserie, simulant toutes sortes de cariatides vivantes. Même, il y en eut un qui poussa la curiosité et l'oubli des convenances jusqu'à poser un pied indiscret sur la gibberne du factionnaire chargé de maintenir le bon ordre. Grâce à ce point d'appui improvisé, il sauta sur les épaules du soldat, et s'y assit commodément, jambe de ci, jambe de là. Mais cette ruse ne lui réussit guère. Le soldat, humilié des rires moqueurs de l'assistance, lui détacha de grandes bouffées dans la figure et un bon coup de crosse dans les reins. Je me souviens aussi que le mauvais plaisant fut conduit en prison et qu'on l'y retint pendant deux heures.

Pierre Granger n'était point un criminel ordinaire, un de ces pauvres diables de coquins auxquels la Cour nomme un défenseur d'office, qu'on juge en présence d'un auditoire inattentif et qui s'en vont peupler obscurément les bagues de l'Etat, sans que les populations se préoccupent du passage de la voiture cellulaire. Pierre Granger avait eu les honneurs de nombreux judiciaires. Le *Droit* lui consacra trois colonnes de biographie, et la *Gazette des Tribunaux* reproduisit l'acte d'accusation; faveurs insignifiantes! Enfin on savait que diverses feuilles parisiennes avaient envoyé des sténographes et des reporters, ce qui est le comble du succès en matière criminelle.

On savait, en outre, que Me Lepervier s'était chargé de la défense, et que Me Tourangin, le procureur du roi, prendrait la parole, ce qui ne lui arrivait que dans les circonstances tout à fait solennelles. Or, ces deux noms en disent plus que deux pages de commentaires, Me Lepervier étant, au temps dont je parle, la gloire du barreau, de même que M. Tourangin était l'honneur du ministère public. Lorsqu'il leur arrivait de s'escrimer l'un contre l'autre, la foule accourait comme au Théâtre-Italien quand les noms de Mario et de Lablache figuraient sur la même affiche; comparaison d'autant plus juste que l'avocat possédait un registre de ténor fort agréable, tandis que le gosier du procureur renfermait des cordes graves et cavernueuses, bien faites pour porter un trouble salutaire dans les consciences bourrelées. Et l'on voyait se presser aussitôt tous ceux qui aiment la belle éloquence, les périodes sonores et les phrases rondes comme des billes de billard. C'était alors une véritable débauche de tropes et d'onomatopées, une orgie de prosopées, de périphrases et de métaphores. Toutes les figures de rhétorique défilaient devant l'auditoire charmé, s'appelant, se fuyant, folâtrant et se livrant entre elles des luttes charmantes, à la manière des bergers de Virgile. C'était un luxe d'épithètes à désespérer l'abbé Delille. Point de substantif qui ne fût suivi incontinent de son adjectif, comme ces grandes dames d'un autre siècle qui traînaient toujours après elles un petit laquais chargé de porter la queue de leurs jupes de satin. Dans ce langage pompeusement imagé et qui avait horreur du mot propre, un homme s'appelait un mortel, un cheval s'appelait un coursier et la lune s'appelait la Phœbé. On ne disait point mon père et ma mère; on disait les auteurs de mes jours; un rêve était un songe; un verre une coupe, une voiture un char, un couteau un glaive, et le vent devenait l'aquilon—ce qui produisait, à la longue, des effets de style de la plus grande beauté.

Pierre Granger était un solide gaillard de cinq pieds neuf ou dix pouces, âgé de trente-huit ans, aux cheveux roux et crépus, au teint coloré, aux formes carrées, avec de petits yeux ronds et brillants comme ceux des oiseaux nocturnes. On l'accusait d'avoir étranglé sa femme, de l'avoir coupée en morceaux, et d'avoir mis le feu à sa maison pour faire disparaître les traces du crime, ce qui occasionna l'asphyxie de ses trois enfants. Cet entassement de monstruosités n'avait point tardé à lui donner un relief considérable. Des bassesses furent commises auprès du geôlier de la prison par de très-jolies femmes, qui brillaient du désir de contempler cet horrible drôle. On s'arçait ses autographes depuis qu'on savait que Mme Césarine Langlot—qui était la lionne du chef-lieu—possédait quatre lignes de son écriture sur son album, entre une ballade du professeur de rhétorique et un problème résolu par l'ingénieur en chef du département, lesquels ne se montraient que médiocrement flattés du voisinage.

J'en ai dit assez, le crois, pour qu'on s'explique aisément toutes les circonstances énumérées ci-dessus: l'envoi des sténographes de Paris, la présence simultanée du célèbre Lepervier et de l'éloquent Tourangin, l'empressement de la foule, et surtout le grand mouvement de curiosité qui se manifesta dans l'auditoire, lorsque Pierre Granger entra dans la salle de la Cour d'assises et s'assit, entre quatre gendarmes, sur le banc des accusés.

Mais Pierre Granger n'était point une de ces lymphatiques natures qui s'embarrassent gauchement dans une timidité naïve et maladroite. Sans se préoccuper des douze ou quinze cents paires d'yeux rivées sur sa personne, son attention se fixa tout d'abord sur les belles dames privilégiées auxquelles des places avaient été réservées derrière la Cour, et il se prit à darder sur elles des regards pétillants du cynisme le plus effronté et de la plus ardente convoitise.

Les noms des douze jurés furent tirés au sort et le président demanda au ministère public et à la défense s'ils avaient des récusations à exercer.

La défense répondit que les douze noms proclamés appartenant à des personnes essentiellement honorables, impartiales et éclairées, elle croirait leur faire une injure si elle exerçait la moindre récusation.

Le ministère public fit une déclaration analogue; mais, attendu la longueur présumée des débats, il requit l'adjonction d'un juré supplémentaire. La Cour ayant fait droit à ses conclusions, le président plongea de nouveau la main dans l'urne, d'où il tira un bulletin portant le nom du major Vernoc.

A ce nom, un léger frémissement courut dans la salle. Me Tourangin et Me Lepervier échangèrent un rapide regard qui pouvait se traduire ainsi :

— Est-ce que vous ne récusiez pas cet homme ?  
Mais ni l'un ni l'autre ne parut se soucier de prendre l'initiative. Un huissier conduisit donc le treizième juré à la place qui lui était destinée. Le président ayant donné l'ordre de commencer la lecture de l'acte d'accusation, peu à peu le silence se fit dans la foule, on ne voulait rien perdre de cet intéressant morceau de littérature criminelle dans la réclamation duquel le procureur-général, son auteur, avait déployé, lui aussi, un grand luxe de métaphores, de prosopées, d'épithètes sonnantes et de phrases peut-être encore plus rondes que celles de Me Tourangin lui-même.

Ce major Vernoc habitait la ville depuis quatre ans. Tout le monde le saluait du nom de major, et cependant personne ne pouvait dire dans quel régiment il avait gagné son grade.

On ne lui connaissait ni parents, ni alliés, ni famille. Quelques-uns cherchèrent à le sonder à cet égard; mais le major avait une façon uniforme de répondre qui n'était point faite pour encourager les questionneurs.

— Est-ce que je m'inquiète de vos affaires, moi ? disait-il invariablement à l'indiscret qui venait de hasarder un poing interrogatif. Votre bicoque de ville me convient; l'air y est vif, les femmes y sont jolies, le vin n'y est pas mauvais, et j'ai la fantaisie d'y manger ma retraite. Cette prétention vous offense-t-elle ? Touchez-là, je suis votre homme; à l'épée, au sabre, au pistolet, me voilà prêt à m'aligner avec vous.

Le major Vernoc était de taille à accomplir scrupuleusement sa promesse. Le très-petit nombre de personnes qui avaient pénétré dans son appartement racontaient que sa chambre à coucher offrait l'aspect d'une vraie panoplie. On citait entre autres une douzaine de pistolets, artistement entrelacés, avec lesquels le major se vantait de faire mouche à tout coup, de couper à trente-cinq pas une balle sur la lame d'un couteau et de tuer des hirondelles au vol.

C'était, au demeurant, un fort galant homme, indifférent aux affaires du voisin, très-régulier dans ses habitudes, ponctuel comme une échéance et fumant d'excellents cigares qu'un sien ami, disait-il, lui envoyait directement de la Havane.

Au physique, il était grand, d'une maigreur excessive, toujours habillé de noir, très-chauffé, portant de longs éperons vissés aux talons de ses bottes, la moustache relevée en croc et le chapeau légèrement incliné sur l'oreille gauche.

Il faisait partie de notre cercle, où il arrivait invariablement à neuf heures. Il ne jouait jamais, s'asseyait à l'écart, prenait un journal et ne tardait pas à s'endormir pour ne se réveiller qu'au premier coup de minuit. Alors il allumait un cigare, faisait le croc de ses moustaches, faisait sonner sur le parquet la mollette de ses éperons et s'éloignait après nous avoir salués avec une raideur toute militaire.

Parfois il arrivait qu'un de nous lui disait :

— Bonne nuit, major !

A ces mots, le major s'arrêtait tout d'une pièce, et, fixant son œil gris sur son interlocuteur, il inclinait légèrement la tête et répondait un *Bonne nuit, Monsieur*; mais d'un ton si sec, avec un accent si rude, que cela ressemblait infiniment plus à un souhait malfaisant qu'à une parole de politesse.

Nous finimes par observer que celui d'entre nous qui se hasardait ainsi à converser avec ce diable de major était, tout le reste de la soirée, victime d'un guignon que rien ne pouvait combattre. Au jeu, il vidait ses poches sans avoir la consolation de gagner une seule partie; d'un coup de coudre il renversait une lampe qui se brisait en cent morceaux, et il était rare qu'en rentrant chez lui il ne fût pas le héros de quelque méchante aventure. Si bien que nous en vinmes à nous persuader que le major avait le *mauvais œil*, comme disent les Italiens; et cette locution, lorsqu'un désagrément quelconque nous survenait : "Il faut croire que j'ai souhaité une bonne nuit au major," était devenue familière parmi nous.

Le major Vernoc dinait à la table d'hôte de l'hôtel des *Armes de France*. Il s'y montrait silencieux comme partout, et paraissait assez content de l'ordinaire. Un seul jour—et ce jour était précisément le vendredi saint—il se plaignit, fit grand tapage et donna lieu à une scène très-blâmable d'irreligion qui se répandit promp-

tement dans la ville, où elle produisit un effet que je vous laisse à penser.

Après avoir mangé son potage, il jeta un coup d'œil sur le menu, fronça le sourcil et appela le maître d'hôtel.

— Pourquoi un dîner exclusivement maigre ? demanda-t-il.

— Monsieur le major oublie sans doute que c'est aujourd'hui vendredi saint.

— Servez-moi deux côtelettes et une entrecôte.

— Impossible. On ne trouverait pas un gramme de viande chez les bouchers, objecta le maître d'hôtel scandalisé.

— Avez-vous du gibier, au moins ?

— Pas davantage.

— Tas de brutes ! s'écria le major, qui asséna sur la table un si furieux coup de poing que les bouteilles se prirent à trébucher comme si tout le vin contenu dans leurs flancs leur était subitement monté au goulot.

Puis il fit un signe au garçon.

— Baptiste, dit-il, va chez moi et apporte la carabine rayée qui est pendue au chevet de mon lit.

Le maître d'hôtel devint très-pâle et trembla de tous ses membres.

Baptiste reparut l'instant d'après. Il portait une très-belle carabine à deux coups. La crosse était incrustée de minces niellures d'argent qui dessinaient des arabesques folles. Le major fit jouer les batteries de sa carabine, renouvela les capsules et coula des chevrotines dans les canons.

Le maître d'hôtel se laissa tomber sur une chaise plus mort que vif.

— Grâce ! grâce ! murmura-t-il en joignant les deux mains. Ne me tuez pas, mon bon M. Vernoc !

Le major haussa les épaules et sortit sans répondre. Tous les convives le suivirent à distance.

L'hôtel des *Armes de France* était voisin d'une vieille église consacrée à saint Patrice, que surplombait un clocher très-pointu et d'une prodigieuse hauteur. Tout en haut du clocher des corbeaux avaient fait leurs nids, et chaque jour, à l'heure où les cloches étaient mises en branle, nous les apercevions voler tout effarés autour du clocher, en poussant des cris sinistres.

Le major fit le tour de l'église, s'adossa à un pan de mur délabré où croissaient, en toute liberté, le lichen et la loubarbe, et il attendit le passage des corbeaux. Une minute ne s'était pas écoulée que deux coups de feu retentirent, et deux corbeaux, tombant aux pieds du tireur, vinrent témoigner de la justesse de son coup d'œil.

— Sacrebleu ! fit le major en les ramassant, je suis volé... ils sont maigres !

Il rentra à l'hôtel, et, suivant son ordre exprès, une moitié de sa chasse fut accommodée en salmis; l'autre fut mise à la broche. Il soupa du meilleur appétit, ne laissa pas une miette de son étrange festin, et déclara que, de sa vie, il n'avait fait un plus succulent repas.

A dater de cette époque, le major devint un sujet d'inquiétude pour les uns, de terreur pour les autres, de curiosité pour tous. Lorsqu'il se promenait sur le cours, l'allée qu'il avait choisie ne tardait pas à devenir solitaire; au théâtre, il était rare que sa loge ne restât pas vide, et il arriva souvent que de vieilles femmes se signèrent en se croisant avec lui dans les rues étroites de la ville.

Pour lui, il se montrait superbe d'indifférence. Un jour que je l'avais mis sur ce chapitre, il se contenta de ricaner dans sa moustache.

— Vos compatriotes sont de purs crétiens ! dit-il entre deux bouffées de tabac.

Et il me tourna le dos.

On avait observé qu'il ne lui arrivait jamais d'entrer dans une église. Souvent on l'avait invité à assister à des enterrements; mais il faisait la sourde oreille, se bornant à déposer sa carte chez les parents du mort. Quant aux lettres d'invitation, elles lui servaient à allumer son cigare. On peut même dire qu'il en portait toujours quelque une dans sa poche, destinée à cet usage qu'on trouvait indécent.

Le major était logé chez une dame d'un certain âge appelée Mme Robin; comme elle n'était pas des plus fortunées, elle n'habitait que le rez-de-chaussée de sa maison, dont elle louait le surplus tout meublé à ces oiseaux de passage qu'on appelle des fonctionnaires. Son mari occupait un mince emploi dans les bureaux de la préfecture, et, à force d'ordre et d'économie, ce petit ménage allait cahin-caha, comme vont la plupart des petits ménages de province.

Mme Robin s'était donné pour confesseur l'abbé Joulu, qui passait, à juste titre, pour le plus sévère directeur de tout le diocèse. Or, soit que l'histoire des corbeaux l'eût indisposée contre le major, soit que l'abbé Joulu eût circonvenu sa pénitente, toujours est-il qu'elle signifiâ, un beau matin, à son locataire d'avoir à déguerpir dans la journée.

Le major se fit répéter plusieurs fois cet ordre inattendu.

— Madame, dit-il enfin, je vous engage à réfléchir mûrement avant de me mettre à la porte. Vous êtes une honnête femme et vos cheminées ne fument pas. Donc je ne vous veux point de mal; ne me forcez pas à souhaiter qu'il vous en arrive.

— Vos menaces ne m'effraient pas, répondit Mme Robin avec une assurance plus feinte que réelle. J'entends que vous ne couchiez pas cette nuit sous mon toit. Est-ce clair ?

— C'est donc sérieux, madame ?

— Très-sérieux, je vous assure.

— Vous ne chassez ?

— Je ne vous chasse point; je vous prie de me céder un appartement dont j'ai besoin. Les

propriétaires sont maîtres chez eux, apparemment.

M. Proudhon n'avait pas encore, à cette époque, formulé son évangile social.

— C'est bien, dit le major avec amertume; dans deux heures vous serez délivrée de ma présence.

Effectivement, deux heures écoulées, il avait terminé son déménagement; mais, attendu qu'il se montrait fort poli avec les dames, il ne voulut pas s'éloigner sans prendre congé de son hôte.

— Rappelez-vous, madame, dit-il en la saluant, que c'est vous qui l'avez voulu.

— Qu'est-ce que j'ai voulu ? demanda Mme Robin, qui commençait à se repentir de la précipitation qu'elle avait apportée dans cette affaire. Expliquez-vous, major, je vous prie.

Mais il ne s'expliqua point, et s'éloigna non sans avoir craché deux fois sur le seuil.

Le lendemain, Madelon, la domestique des Robin, aperçut une croix rouge crayonnée sur la porte. Elle pensa que c'était l'œuvre de quelque polisson, n'en dit rien à personne et l'effaça avec son tablier. Quand elle rentra, sa maîtresse lui demanda si elle s'était coupée; son tablier était en effet maculé de larges taches de sang.

— Non, madame, dit la servante; c'est sans doute le sang du canard que j'ai tué hier soir pour le souper; il gigotait comme un diable.

Plusieurs faits successifs se passèrent alors, qui nous confirment dans la pensée que le major était un *jettatore* de la pire espèce. Une fatalité impitoyable s'acharna contre ces pauvres Robin, que tout le monde aimait et estimait en ville. Un notaire auquel ils avaient confié quelques sacs de mille francs durement économisés, fit un trou dans la lune et disparut, laissant une caisse Fichet très-ingénieusement conditionnée, mais tout à fait vide. Les locataires déménagèrent les uns après les autres, et ne furent point remplacés. Un rhumatisme aigu mordit de ses dents d'acier le bras droit de M. Robin, et, comme il n'écrivait plus que très-lentement et fort mal, le chef de division sous les ordres duquel il travaillait lui conseilla les eaux des Pyrénées et lui donna un successeur. Cette série d'infortunes fut couronnée par un événement des plus extraordinaires, que les médecins du chef-lieu s'évertuèrent à expliquer par des raisons scientifiques, et que la majeure partie de la population rangea, tout d'une voix, dans la catégorie des choses surnaturelles.

Les Robin n'avaient qu'un fils qu'ils aimèrent à l'adoration. Ce fils comptait vingt ans accomplis et devait concourir au prochain tirage. Mais comme il était fort petit et qu'il s'en fallait de plusieurs centimètres qu'il atteignît au minimum de la taille exigée par les conseils de révision, ses parents ne concevaient aucune inquiétude à cet égard, et ils se réjouissaient en songeant qu'on ne l'arracherait pas à leur tendresse. On l'avait toisé et retoisé bien des fois, et le capitaine de recrutement, un ami de la maison qui ne détestait pas le mot pour rire, ne manquait point de s'écrier à l'aspect du futur conscrit :

— Mon Dieu ! que ce garçon ferait donc un beau tambour-major... dans l'armée de Lilliput !

Quinze jours avant l'époque fixée pour le tirage, le jeune Robin se plaignit un soir, en se couchant, d'une fatigue générale dans tout le corps.

— Ce n'est rien, dit sa mère, rien qu'un peu de courbature. Dors en paix, ne fais pas de mauvais rêves, et demain il n'y paraîtra plus.

Mais le lendemain, en s'habillant, le jeune Robin s'aperçut avec une profonde stupeur que son pantalon de la veille était trop court d'un bon doigt, et que les parements de sa redingote, au lieu de lui couvrir la moitié de la main, ainsi que c'était leur habitude, expiraient à la naissance des poignets.

A partir de ce moment, ce jeune homme allongea, on peut le dire, à vue d'œil, en sorte qu'au jour du tirage, le No. 13 lui étant échu, il fut mis sous la toise, et l'on constata que sa taille dépassait de cinq centimètres le minimum fixé par la loi.

En moins de trois semaines, il avait grandi de neuf centimètres !

Alors la pauvre mère se souvint de quelle façon menaçante son locataire l'avait quittée. Elle courut chez le major, se jeta à ses pieds, lui demanda humblement pardon et le supplia de vouloir bien mettre un terme à ses terribles rancunes.

— Vraiment, ma cher dame, dit-il en la relevant, êtes-vous folle ? Me prenez-vous pour une goule ou pour un vampire, et me soupçonnez-vous d'entretenir des intelligences avec Satan ? Voilà une démarche inconsidérée, qui vous vaudra une sermonne en trois points de la part du terrible abbé Joulu, votre cher directeur !

Et, lui offrant la main, il la reconduisit avec une politesse empressée jusqu'au bas de l'escalier.

Mme Robin n'en resta pas moins persuadée qu'il était l'auteur secret de tous ses maux, qu'il lui avait jeté un sort; et cette croyance, quelque absurde qu'elle fût, ne tarda pas à être partagée par tous les esprits faibles et par quelques esprits forts de la ville.

Tel était le treizième juré que le hasard venait d'assigner à Pierre Granger; et l'on doit comprendre pourquoi une certaine émotion agita l'auditoire lorsque du fond de l'urne sortit ce nom mystérieux : Le major Vernoc.

ALBERT SARRASIN

(La fin au prochain numéro.)